



Présentation du service urbanisme

Présentation du service urbanisme

Le service Urbanisme s'occupe de la mise en œuvre de la politique foncière communale, de la gestion et de l'application du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de celle du Règlement Local de Publicité (RLP). Il conseille, délivre des renseignements sur le cadastre et traite les demandes d'autorisation d'urbanisme suivantes :

- Certificat d'urbanisme (CU)
- Déclaration préalable de travaux (DP)
- Permis de construire (PC)
- Permis d'aménager (PA)
- Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager (PCM)
- Permis de démolir (PD)
- Autorisation de pose d'enseigne

[Demandes d'autorisation de stationnement pour les démunagements](#)

[Déclaration d'intention d'aliéner \(DIA\)](#)

Pour toute demande

Le service urbanisme vous accueille, sur rendez-vous, pour toute demande, question, consultation ou dépôt de dossier :

- Par téléphone : 01 34 58 50 00
- Par courriel : urbanisme@velizy-villacoublay.fr

Liens utiles

[Formulaires de déclaration préalable \(DP\)](#)

[Formulaire de permis de construire \(PC\)](#)

[Formulaire de permis d'aménager \(PA\)](#)

[Formulaire de permis de construire modificatif \(PCM\)](#)

[Formulaire de transfert de permis de construire délivré en cours de validité](#)

[Formulaire de permis de démolir \(PD\)](#)

[Formulaire de Déclaration d'ouverture de chantier \(DOC\)](#)

[Formulaire de Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux \(DAACT\)](#)

[Formulaire de demande Certificat d'urbanisme \(CU\)](#)

Contacto

Service urbanisme

Tel : 01 34 58 50 00